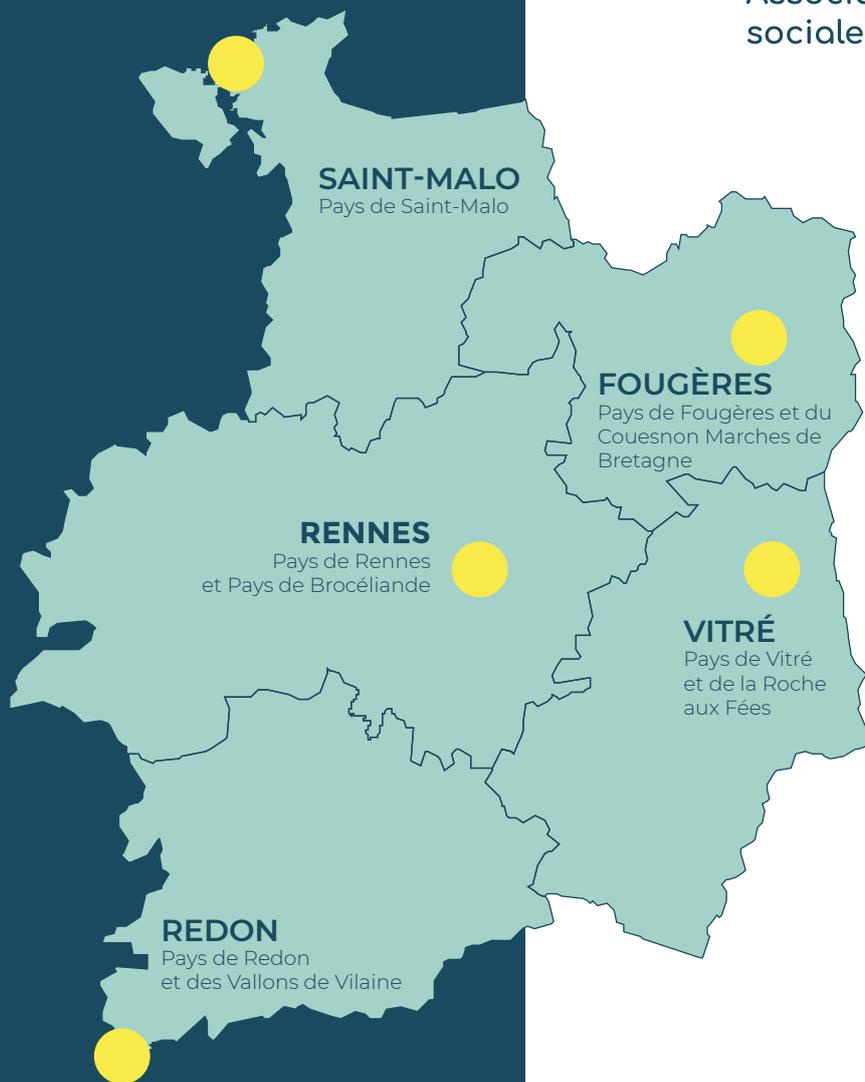




**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Association pour l'action
sociale et éducative



22,9 M€

DE BUDGET
TOTAL

Association
créée en

1970

21

administrateurs

7

membres

394

salariés répartis
sur

9

sites dont

3

à Rennes

2

à Saint-Malo

9

activités

Rapport d'activité 2023

Sur le département d'Ille-et-Vilaine

4 200
enfants

suivis en 2023 par les services
Enfance Famille (MEP, AEMO, AGBF, EEC,
Espace de Rencontre).

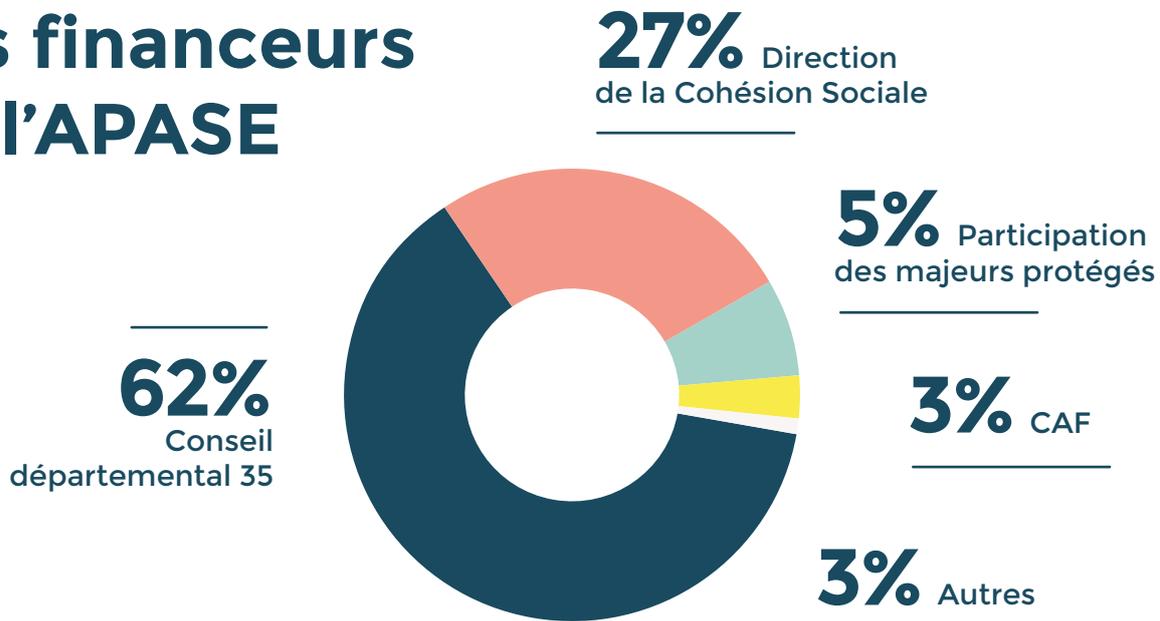
4 500
adultes

bénéficiant en 2023 de protection ou
d'accompagnement (MJPM, MASP, SAVS,
Accueil Familial, ASLL, ISP).

 ENFANCE / FAMILLE	 SOCIAL / MÉDICO-SOCIAL	 PROTECTION JURIDIQUE
MESURES CONTRACTUELLES	MESURES CONTRACTUELLES	MESURES JUDICIAIRES
Évaluation éducative contractuelle EEC	Services d'accompagnement à la vie sociale SAVS	Protection juridique des majeurs (sauvegardes de justice, curatelles, tutelles, mesures ad hoc) PJM
Mesure éducative personnalisée MEP	Accompagnement social lié au logement ASLL	Mesure d'accompagnement judiciaire MAJ
MESURES JUDICIAIRES	Mesure d'accompagnement social personnalisé MASP AVEC GESTION	
Action éducative en milieu ouvert AEMO	Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées	
Mesure éducative personnalisée MEP	Action « Parcours en mouvement'S » PEM'S	
Aide à la gestion du budget familial AGBF	Point Conseil Budget PCB	
Espace rencontre Enfants Parents EREP		
ANIMATION ET PARTICIPATION AU PILOTAGE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION « CAP SANTÉ MENTALE »		
Fondé à parité avec le CHGR, sa finalité est de déployer des actions pour l'inclusion des personnes en difficultés psychiques		
MEMBRE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL « UN CHEZ SOI D'ABORD »		
A pour but de faciliter l'accès à un logement des personnes à la rue présentant des troubles psychiques sévères		

Rapport d'activité 2023

Les financeurs de l'APASE



Les valeurs de l'APASE et ses principes

L'association développe des services d'intérêt général et d'utilité sociale dans les champs social et médico-social afin de contribuer à **protéger, éduquer, accompagner et favoriser l'inclusion**.

Ces services visent à :

- Assurer aux enfants une éducation et des conditions de vie permettant leur épanouissement en favorisant autant que possible le maintien auprès de leur(s) parent(s).
- Soutenir l'intégration sociale des familles.
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle, ainsi que l'autonomie de personnes adultes en grandes difficultés.
- Garantir les droits, les intérêts et les choix d'adultes souffrant de difficultés psychiques.
- Proposer des formes d'hébergement temporaire dans le cadre des actions éducatives ou de l'accueil familial pour adultes en situation de handicap.

Dans une préoccupation éthique, l'APASE souhaite prolonger ces valeurs sociétales :

Un engagement conjuguant éthique et responsabilité :

- Une attention permanente à notre mission de protection
- La valorisation de la responsabilité sur la base de délégations explicites
- La mobilisation de ressources pour le soutien aux professionnels
- La loi et son sens comme fondement pour l'action
- L'optimisation de l'utilisation des fonds publics

La considération de l'usager :

- La valorisation de ses capacités et compétences comme conviction
- L'empathie comme ressort
- Sa responsabilisation comme voie
- L'inclusion, l'autonomie et la citoyenneté comme perspectives

Le travail d'équipe comme ressource pour une qualité des interventions

La prise en compte d'une complexité des fonctionnements humains incompatible avec une prédictibilité rationnelle des comportements

L'acceptation du risque comme composante des trajectoires de vie.

En savoir + Retrouver le projet associatif et les orientations stratégiques 2020-2025 sur le site Internet www.apase.org

Rapport d'activité 2023



Association pour l'action
sociale et éducative

SOMMAIRE

- 6 Temps forts
- 8 La journée associative d'octobre
- 10 Vie associative
- 11 Conseil d'administration
- 12 Orientation stratégique
- 13 Mesures exercées en 2023
- 14 **Activité Enfance Famille**
- 16 **Activité Protection juridique**
- 18 **Activités sociales et
médico-sociales**
- 20 **Antennes Enfance Famille de Rennes**
- 22 **Antennes Adultes de Rennes**
- 26 **Antenne de Saint-Malo**
- 28 **Antenne de Redon**
- 30 **Antenne de Fougères**
- 32 **Antenne de Vitré**
- 34 **Qualité**
- 36 **Données sociales**
- 37 **Données financières**
- 38 **Organigramme**

Parmi les temps forts de 2023

Janvier

— Création d'un poste en expérimentation de direction des activités et projets

— Approbation par le Conseil d'Administration du projet de service du SAVS L'Estran, en présence de professionnels et de personnes concernées

Avril



Mars

— Premier service de l'APASE évalué suite à la réforme et dans le cadre du nouveau référentiel HAS : le SAVS de Saint-Malo

— Ouverture du cycle de formations aux « Conférences familiales » dispensées par Mohamed L'Houssni, précurseur en France de cette méthode et directeur de l'association Rétis en Haute-Savoie

— 43^{ème} Assises du CNAEMO à Saint-Malo : à l'initiative de l'APASE et en collaboration avec l'ARASS, les assises du Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert ont réuni plus de 1000 professionnels de toute la France dont plus d'une soixantaine de l'APASE sur la thématique : « Les violences intrafamiliales : la libération de la parole ! »

— Approbation par le Conseil d'Administration du projet de service de l'Espace Rencontre Enfant Parent en présence de professionnels et du projet de service du SAVS Altair en présence de professionnels et de personnes accompagnées

Rapport d'activité 2023

Octobre

Juin



— Réunionification des deux antennes rennaises « protection juridique » et « accompagnement social et médico-social » dans un bâtiment neuf du quartier du Blosne, au sein d'une nouvelle antenne « Rennes Adultes »

— Mise en ligne du nouveau site Internet - plus simple, plus moderne, plus accessible et aux nouvelles couleurs de l'APASE ! Découvrez-le sur www.apase.org

— Conférence des financeurs PEM'S - Parcours En Mouvement'S : la convergence des mobilisations professionnelles et bénévoles a convaincu les financeurs de cette action (Conseil départemental, DREETS, CHGR, Rennes Métropole...) d'accroître leur soutien

— Signature de la vente du bâtiment historique de l'antenne Protection juridique de Rennes, avenue de Rochester

— Journée associative « De la participation au développement du pouvoir d'agir : apprendre ensemble ! »



Novembre

— Journée de mobilisation pour la reconnaissance du secteur médico-social et de tous ses métiers auprès des pouvoirs publics – avec Soli-Ker Breizh, le consortium régional interfédéral du secteur



— Validation par le Conseil d'Administration d'une proposition au Conseil départemental de développement des missions d'administrateur ad hoc pour mineurs au sein de l'APASE

Mai



— Guinguette... ça déménage à Bourgonnette ! - événement festif co-organisé par les salariés et les personnes accompagnées de l'antenne sociale et médico-sociale de Rennes

Septembre

— Formation Premiers Secours en Santé Mentale pour les administrateurs

— Accompagnement de la Fondation de France sur le programme E+ visant à soutenir les organisations dans la prise en compte des enjeux environnementaux et la mise en place de solutions concrètes durables – constitution d'une équipe au sein de l'APASE pour agir en faveur de la transition écologique



Décembre

— Organisation d'un colloque à Rennes par les deux groupements de services tutélaires du Grand Ouest, le GESTO (dont l'APASE fait partie) et le GIRT, rassemblant plus de 600 professionnels de différentes associations sur le thème : « Protection et autonomie des personnes protégées, trouver le bon équilibre »

La journée associative d'octobre



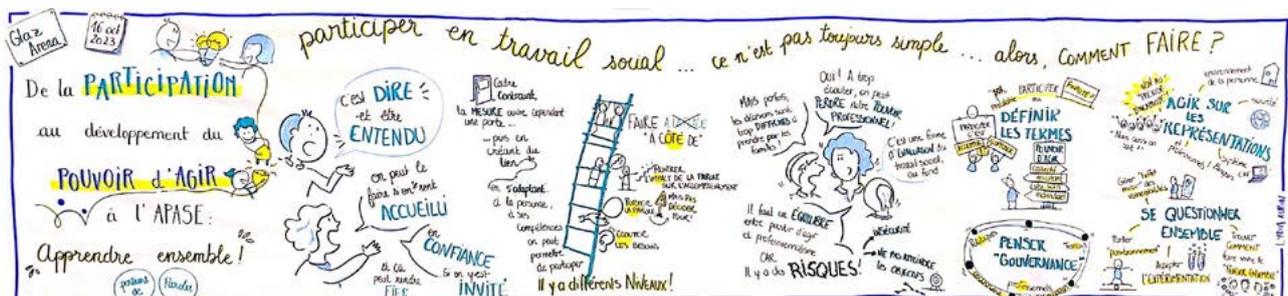
©APASE

Cette journée de réflexion et d'échange entre salariés, administrateurs, partenaires et personnes accompagnées par les services de l'APASE, s'est tenue le 16 octobre 2023 à la Glaz Arena - Cesson-Sévigné, sur le thème :



De la participation au développement du pouvoir d'agir à l'APASE : Apprendre ensemble !

Réunissant plus de 450 personnes, cette journée a permis de valoriser les expériences de participation des professionnels de l'APASE et des partenaires, et, avec l'intervention de Yann Le Bossé (lire en page 34), de définir les conditions du développement du pouvoir d'agir porté par le projet stratégique de l'association.



Fresque graphique réalisée par Lydia AUBIN, facilitatrice graphique

Rapport d'activité 2023



Forum des pratiques

Ce forum se déroulant sur la matinée a permis à des professionnels de l'APASE, des personnes accompagnées et des partenaires, de présenter des actions et projets soutenant la participation et le pouvoir d'agir :

SERVICE ENFANCE FAMILLE

**APASE - Antenne de Redon
CDAS de Bain de Bretagne**

- Jette ta bouteille la mer

APASE - Antenne de Redon

- Activité KAYAK

APASE - Antenne de Redon

- Jouons ensemble

APASE - Antenne de Fougères et de Rennes

- Les aventures de BIBO

**APASE - Antenne de Rennes
Centre de l'Enfance Henri Fréville**

- L'EREP, un lieu pour tisser l'avenir

APASE - Antenne de Rennes

- Quartiers d'été

APASE - Antenne de Rennes

- Les ateliers : la surprise de la rencontre sans conditions

APASE - Antenne de Vitré

- Affichages illustrant en partie la diversité des accompagnements menés avec et auprès des familles

SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

APASE - Antenne de Fougères

- Développons ensemble notre pouvoir d'agir

APASE - Antenne de Rennes

- Des pouvoirs d'agir

APASE - Antenne de Rennes

- MonProxima

APASE - Antenne de Vitré

- Expérimenter la participation des personnes protégées aux synthèses PJ

APASE - Antenne de Redon

Services Enfance-famille et Protection juridique des majeurs

- Portes ouvertes à l'Antenne

SERVICE SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

APASE - Antenne de Rennes

Le collectif de personnes concernées

- Du détail à l'œuvre

SAVS Altaïr - Antenne de Rennes

Le collectif de personnes concernées

Association des jardins familiaux Rennes

- Le projet collectif « Jardin de Ker Molène »

Séverine - personne anciennement accompagnée par le service d'inclusion socio-professionnelle de l'APASE

- Après l'accompagnement... S'investir et Agir

APASE - Antenne de Rennes

IREPS - Association de lutte contre les inégalités sociales de santé et la promotion de la santé

- Co-construction d'actions collectives

Un collectif de personnes concernées soutenues par le SAVS l'Estran - Antenne de Saint-Malo

- Les Pélicans des Plages

LES PARTENAIRES

• **ATYPiCK** - Geektopia, numérique et tiers lieu pour le pouvoir d'agir

• Des **représentants des CVS** (Conseils de la Vie Sociale), avec le soutien du Réseau **GRAAL**

• Les **Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine**, soutenus par l'**ADAPEI 35**

• **ACAP 22** - Mise en marche de la participation des personnes dans un service de protection juridique

• **Département d'Ille-et-Vilaine** -

Accompagnement Educatif à Domicile Familial et Global

Rapport d'activité 2023

La vie associative

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration veille au bon fonctionnement de l'association et décide des orientations stratégiques ; il s'est réuni 4 fois en 2023.

Lors de ces instances, les sujets suivants ont été abordés :

- Journée associative sur le développement du pouvoir d'agir
- Budgets prévisionnels
- Projets de service des SAVS L'Estran et Altair, de l'EREP - Espace Rencontre Enfants Parents, et de l'Enfance Famille
- Conférence des financeurs « Parcours En Mouvement'S » (PEM'S)
- Mobilisation régionale interfédérale avec le Collectif Soli-Ker-Breizh
- Mobilisation « Ségur pour tous »
- Projet immobilier Saint-Malo
- Groupes de travail « habitat »
- Candidature au Conseil d'administration de la CNAPE - Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
- Proposition d'adhésion à Medicoop
- Accueil des nouveaux administrateurs
- Soutien à l'association ATYPiCK dans le cadre de l'appel à projet GEM
- Projet de création d'une offre de service d'administration ad hoc
- Appel à candidature : accompagnement périnatalité et parentalité des personnes en situation de handicap
- Réponse au marché MASP - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- Evaluation du SAVS L'Estran

Les commissions

COMMISSION AIDES FINANCIÈRES

La commission examine des demandes de contributions financières relatives à :

- des dossiers de personnes accompagnées en situation difficile, sous réserve que toutes les autres possibilités aient été sollicitées **> 1 525 € en 2023 pour 10 bénéficiaires afin de régulariser des assurances responsabilité civile, des frais de**



Le Bureau

veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, et assure la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées. 9 réunions se sont tenues en 2023.

cantine, de garderie ou de nettoyage du logement, ou encore un rapatriement d'urgence.

- des projets collectifs sous réserve que d'autres sources de financement aient été recherchées en priorité et qu'il s'agisse de projets non pérennes **> 4 900€ en 2023 pour les projets « Théâtre Forum », « La Grande Vague », « Les Pélicans des plages », « Podcasts radio » et « Yoga ».**

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

La commission vient en soutien au Bureau sur la partie organisationnelle et l'animation de la vie associative. Elle prévoit le renouvellement des membres et organise les différents temps associatifs (vœux, Assemblée Générale, journées institutionnelles, etc.). 6 réunions se sont tenues en 2023.

COMMISSION FINANCES

La commission examine la situation financière de l'association, contribue à la préparation des budgets prévisionnels, prépare les propositions d'affectation de résultats et les décisions du Conseil d'administration quant aux grands investissements. 2 réunions se sont tenues en 2023.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission organise et met en œuvre la décision du Conseil d'Administration de moderniser l'image de l'APASE et de réfléchir à la communication adaptée aux personnes qu'elle accompagne. Elle est composée d'administrateurs, de salariés et de personnes accompagnées.

Conseil d'administration

Liste des membres au 31 décembre 2023



Association pour l'action
sociale et éducative

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au titre de membre fondateur

—○ CAF

Estelle SAMSON

Au titre de représentation des personnes accompagnées

—○ UDAF 35

Marie-Christine MILLET
Commission Finances -
Commission Vie Associative

Jacqueline BOULANGER

Florence BOUIN (suppléante)

Marie LOCKHART (suppléante)

—○ Collectif

Handicap 35

Gérard POTIN
Commission Finances

Catherine BLANCHET

Au titre des personnes qualifiées

Fabienne GADOUD-HAVARD
Françoise NICOLLE
Commission Vie Associative

Jean-François MENARD
Philippe NICOLLE
Président Commission Finances
Commission Communication

Pierrick SORGNIARD
Président Commission Vie
Associative

Pascal THEBAULT
Commission Communication

Anne LAVOLLEE
Présidente Commission
Communication

Daniel BILLOT
Commission Aides Financières

Damien TELLIER
Président Commission
Aides Financières

Pierre FOUCAULT
Commission Vie Associative

Bruno TOURTOIS
Commission Finances

Thérèse OLLIVAUX

Au titre des représentants du personnel

Hélène CORRE
Secteur Enfance Famille
Commission Communication

Gilles REMOND
Secteur Adultes
Commission Aides Financières

Mikael BANNIER
Collège Cadres
Commission vie Associative

Au titre des personnes accompagnées

Eric DUMORTIER

BUREAU

Fabienne GADOUD-HAVARD
Présidente

Marie-Christine MILLET
1^{ère} Vice-Présidente

Françoise NICOLLE
2^{ème} Vice-Présidente

Jean-Françoise MENARD
Secrétaire général

Philippe NICOLLE
Trésorier

Pierrick SORGNIARD
Membre

Pascal THEBAULT
Membre

MEMBRES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

Jean RICHARD
Membre d'honneur

André BICHE

Jérôme WENZ

Annick OLLIVIER

Jean-Jacques LE DUC

Joël JAN
Commission Aides Financières

Laura URIEN

Orientations stratégiques 2020 - 2025 : les réalisations 2023

Axe 1

Une association de solidarité engagée et ouverte

- Participation de l'APASE au Conseil d'administration du réseau GRAAL
- Participation au Conseil d'administration du DAC'tiv d'Ille-et-Vilaine au titre de représentations des associations tutélaires
- Contribution au groupe de travail milieu ouvert de la CNAPE
- Organisation des assises nationales du CNAEMO à Saint-Malo en collaboration avec l'ARASS
- Contribution à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté via l'action « Parcours En Mouvement'S » au bénéfice de l'inclusion socio-professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques

Axe 2

Une association qui soutient le pouvoir d'agir des personnes

- Déploiement d'un cycle de formation à destination des professionnels sur « les conférences familiales »
- Adaptation des méthodologies d'élaboration des projets de service : consultation d'enfants et de familles lors de l'élaboration des projets de service Enfance Famille et AGBF (Aide à la Gestion du Budget Familial)

Axe 3

Une association présente et active sur chaque territoire

- Contribution de PEM'S au dispositif « zéro chômeur de longue durée » dans le pays des Vallons de Vilaine
- Poursuite des expérimentations en Enfance Famille sur les territoires de Saint-Malo, Brocéliande et Vitré dans une logique d'alternative au placement

Axe 4

Une association investie dans l'économie sociale et solidaire

- Négociation d'un accord « mobilité durable »
- Participation au collectif départemental des ESMS « transition écologique »
- Accompagnement de l'OPCO Santé à la mise en œuvre de l'accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- Finalisation des principes et des documents de délégation aux directrices et directeurs d'antenne

Rapport d'activité 2023

Les mesures exercées en 2023

Activité Enfance Famille

	01.01.2023	NOUVELLES MESURES ³	TOTAL	MESURES ³ LEVEES	31.12.2023	+ OU -
Judiciaires ¹	1694	879	2573	898	1675	-19
Contractuelles ²	672	514	1186	502	684	+12
AGBF	60	51	111	27	84	+24
EEC	39	58	97	69	28	-11
EREP	49	94	143	89	52	+3
TOTAL	2465	1502	3967	1496	2471	+6

¹MEPJ+AEMO+AER (hors AGBF)

²MEPC+AED+AEDR

³«NOUVELLES SITUATIONS» et «SORTIES» pour l'EREP

Activité Protection juridique

	01.01.2023	NOUVELLES MESURES	TOTAL	MESURES LEVEES	31.12.2023	+ OU -
Mesures de protection juridique des majeurs ⁴	3518	367	3885	313	3572	+54
MAJ	5	4	9	0	9	+4
TOTAL	3523	371	3894	313	3581	+58

⁴Hors mesures ad'hoc

Activités sociales et médico-sociales

	01.01.2023	NOUVELLES	TOTAL	SORTIES	31.12.2023	+ OU -
MASP	89	48	137	40	97	+8
SAVS	295	29	339	32	292	-3
ASLL	23	8	31	20	11	-12
ISP	82	102	184	73	111	+29
TOTAL⁵	407	85	507	92	400	-7

⁵Hors accueil familial social (se reporter à la page dédiée)

TOTAL GENERAL	6395	1958	8368	1901	6452	+57
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------



Activité Enfance Famille

L'activité Enfance Famille 2023 est marquée par un **allongement significatif** de la durée de l'accompagnement. Parmi les mesures levées voici ce qui est observé par rapport à 2022 :

- +29,94% concernées par une durée de 1 à 2 ans (MEPC - Mesure Educative Personnalisée Contractuelle)

- +19,07% concernées par une durée de 2 à 3 ans (MEPJ - Mesure Educative Personnalisée Judiciaire)

Les autres indicateurs, notamment ceux des motifs de levée, restent stables ; il n'y a pas d'augmentation d'orientation vers le placement.

L'organisation de temps de répit : un des facteurs de modulation

Un recours de plus en plus important à l'organisation d'un répit est observé : 215 enfants en ont bénéficié sur cette année 2023. Pour 77 de ces enfants, cette modalité a été répétée de façon régulière. La tension du dispositif, et notamment celle qui pèse sur les possibilités de placement, n'est pas sans effet. Plutôt que de produire une rupture dans l'accompagnement et malgré la grande fragilité des situations, les équipes essaient de trouver des ressources en complément de celles apportées par la famille.

Renforcement de nos capacités à répondre aux besoins de répit et de soutien immédiat

À partir des expérimentations/réflexions déjà menées en interne et des ressources offertes par un de nos partenaires la SEA (Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), une convention coconstruite permet d'envisager la consolidation de cette capacité de suppléance.

Finalisation du projet de service

Les principaux changements concernent :

- les modalités de démarrage avec l'intérêt de coconstruire avec la famille les conditions de la première rencontre - comment se rapprocher des conditions qui leur sont favorables ;

- l'organisation d'un point étape à 3 mois avec l'invitation de la famille au service pour finaliser le projet de modulation de l'accompagnement ;

- l'organisation de la rencontre bilan avec la participation de la famille à l'évaluation de leur situation.

Ce projet s'inscrit dans une continuité des pratiques, la participation des personnes accompagnées au processus d'accompagnement étant déjà une réalité, avec une nouvelle ambition : la participation des personnes accompagnées au fonctionnement : *comment penser nos organisations à l'aune des retours des personnes ?*

Rapport d'activité 2023

Juin 2023, organisation d'un rendez-vous national à Saint-Malo



Les assises du CNAEMO à Saint-Malo ©APASE

Portées par l'APASE et l'ARASS, l'organisation des assises du CNAEMO sur le thème « **Violences familiales, la libération de la parole** », a été préparée pendant un an par un groupe régional de professionnels. Une douzaine de salariés de l'APASE se sont engagés dans l'aventure, mettant aussi en valeur la participation des enfants à cet événement. Déjà engagés depuis plusieurs années dans une action collective « rencontre à part » et plus récemment, parties prenantes et acteurs de la réalisation d'un documentaire, les adolescents étaient là pour présenter leur production. Merci à Yanis, Enora, Jade, Alex, Shereen, Jawad et Laëla.

L'AGBF (Aide à la Gestion du Budget Familial) : améliorer encore sa visibilité

En 2023, l'activité a augmenté par rapport à 2022, avec 84 mesures exercées au 31 décembre 2023. Il convient de développer encore la communication afin qu'elle soit pleinement identifiée dans la palette de réponse.

Des progrès techniques sont en cours avec le nouveau logiciel métier "Proxima" et un partenariat renforcé avec la Caf amène des améliorations qui sont à poursuivre en 2024.

L'EREP (Espace Rencontre Enfant Parent) : réorganisation du service

L'année 2023 a été marquée par une baisse d'activité liée à l'arrivée d'une nouvelle association sur le territoire breillien. Le développement du conventionnel a permis néanmoins de juguler cette diminution.

A l'occasion du départ en retraite de la cheffe de service, la réorganisation du service a été élaborée avec l'équipe, un temps expérimental de coordinateur a été créé et du temps supplémentaire d'intervenant social déployé.

Perspectives

- Créer avec des enfants un journal / livret d'accueil « à hauteur d'enfant »
- Revisiter les outils requis par la loi 2002-2 (modalités d'accès au dossier)
- Renforcer les coopérations territoriales au service des projets pour l'enfant
- Travailler la pertinence et les contours de la co-intervention



Activité Protection Juridique

Coopération entre la protection juridique et le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR)

Un temps fort a réuni les équipes de Rennes, Redon, Vitré et Fougères avec l'équipe de service social du CHGR le 3 avril 2023. Cette rencontre fut l'occasion de présenter les services respectifs et de rappeler les contours des missions en sus des groupes de travail permettant depuis 2 ans aux professionnels des deux services de croiser leurs pratiques. Enfin, elle a permis d'acter une coopération renforcée APASE / CHGR sur les « cas complexes ».

L'intégration progressive du nouveau logiciel métier dans les pratiques

Des référents Proxima ont été nommés dans chaque antenne avec comme objectifs :

- collecter les questions des utilisateurs et les mutualiser ;
- permettre aux utilisateurs de monter en compétences ;
- aider à définir le contenu des futures formations. Ce recueil a donné lieu à l'élaboration d'un guide soutien aux utilisateurs.

Un lien régulier avec l'éditeur de Proxima permet à l'APASE d'être bien informée des évolutions et offre également l'intérêt de communiquer sur les besoins de développement de l'association.

Commission « procédures » saison 2

Après deux années de travaux, la commission procédures renouvelle l'expérience... Ils-elles ont participé à la première commission et témoignent :

« J'ai trouvé très intéressant le travail et les échanges qui se sont mis en œuvre (...) Un espace de réflexion sur l'exercice des mesures de protection et nos pratiques qui me paraît important avec une priorité donnée aux enjeux pour les personnes accompagnées, pour l'ensemble du service Protection Juridique et le respect de la réglementation. »

Cette commission a pour mission d'adapter les procédures existantes en vue du développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée,

Rapport d'activité

2023

du soutien à l'exercice des droits, associée à la simplification des processus de travail, dans une dynamique maîtrisée de gestion des risques et de protection de la personne.

Les sujets sont déterminés par les participants en début de saison et planifiés sur deux années. La communication de ce qui est produit par le groupe fait l'objet d'allers et retours avec les équipes. Tous les métiers étant associés, la commission n'a de sens que si elle fait communauté à partir du problème qui est à traiter.

Ce qui s'est également fait...

À L'INTRA

- Finalisation des fiches de postes assistante mandataire, comptable personne accompagnée, mandataire judiciaire (intégration de nouvelles tâches et définition des périmètres de chacun)
- Finalisation de la réorganisation avec une assistante mandataire pour 3 mandataires judiciaires
- Organisation par territoire du service comptabilité des personnes accompagnées
- Mise en place d'un espace technique dédié aux problématiques d'accès ou/et de maintien des droits CAF en présence d'un correspondant
- Organisation de temps de travail dédiés à l'ensemble des assistantes mandataires (renforcement de l'identité métier)

AVEC D'AUTRES...

- Participation et contribution à une réflexion autour de l'aide sociale à l'hébergement (recherche d'une cohérence des repères entre services)
- Mise en place d'un groupe de travail autour de nos relations avec les banques (mieux comprendre nos contraintes respectives, évoluer vers des conventions de fonctionnement)
- Participation à la journée étape du schéma régional (attractivité du métier, pouvoir d'agir dans le cadre de l'exercice de la mesure de protection)

- Participation à la journée d'études des services tutelaires de l'ouest : « protection et autonomie : trouver le bon équilibre »

Perspectives

L'élaboration du projet de service constituera le fil conducteur de l'année 2024 avec une échéance de sa finalisation pour l'automne.

D'autres objectifs sont également poursuivis :

- l'élaboration d'un guide d'intégration à destination des assistantes mandataires ;
- un projet de formation réunissant assistantes mandataires et comptables (modules communs et spécifiques) ;
- le renforcement de la collaboration inter-métiers ;
- l'ajustement de l'activité entre antennes (équilibre entre activité et logique territoriale) ;
- la réalisation d'un bilan d'utilisation des nouveaux modèles DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs) ;
- le renouvellement des modalités de contrôle interne aux services (composition d'un groupe d'appui).



Activités sociales et médico-sociales

Le logement

Dans un contexte de tensions de plus en plus forte sur l'offre de logement, d'inflation pour les ménages et d'augmentation significative des procédures d'expulsion locative, l'APASE a participé, sous l'égide de l'Etat et du Département, à l'élaboration d'un guide des dispositifs des mesures d'accompagnement concourant à la prévention des expulsions ainsi qu'aux travaux de construction du futur plan départemental relatif à cette politique publique (PDALHPD). Ces travaux ont trouvé un point d'orgue lors d'une journée départementale le 19 janvier 2023 coorganisée à Askoria par l'ARS et le Département. Cette journée a réuni de nombreux travailleurs sociaux et des soignants du secteur de la psychiatrie autour des problématiques d'incurie dans le logement, et la présentation d'équipes mobiles à double composantes soin / social pour approcher de manière innovante et décloisonnée ce type de situation.

Un chez soi d'abord

Au 31 décembre 2023, le GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) « Un chez soi d'abord » accompagne 38 locataires. La montée en charge est fortement ralentie par la difficulté à capter des logements. Cette tension



autour du logement devra trouver des issues favorables en 2024, sans quoi le groupement devra peut-être revoir sa configuration (nombre de locataires, territoires d'accompagnement). L'équipe est en attente, comprenant bien les enjeux auxquels le dispositif est confronté ; ceci ne remettant pas en question l'évaluation initiale autour des besoins et de la pertinence du groupement.

Intégration des indicateurs dans les pratiques

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a informé en 2019 les organismes gestionnaires de SAVS de sa volonté que les SAVS rendent compte de leur activité par des indicateurs quantitatifs. Inspirés de la démarche SERAFIN-PH, ces indicateurs distinguent les temps de travail des équipes en « prestations directes » et « indirectes », « actes individuels » et « collectifs », « fonctionnement institutionnel », « partenarial » et « support », « transport » et « préparation des équipes ».

Les équipes des SAVS Altaïr et l'Estran ont ainsi procédé en 2023 à quatre semaines de « carottage » pour déterminer ces indicateurs. Ce travail se poursuivra en 2024, en s'appuyant sur les précisions apportées par le Département quant aux définitions précises des indicateurs.

Attachées, conformément à leurs projets de service (perspective n°4) à « rendre compte autrement », les équipes mettent au travail, en parallèle, un « rendre compte de type qualitatif », de manière que notamment ces « remontées quantitatives et statistiques [soient] enrichies de l'étude de la nature des accompagnements SAVS ».

Rapport d'activité 2023

Lancement d'un nouveau logiciel

La question du renouvellement du logiciel métier pour les deux SAVS se pose depuis plusieurs années. Aussi l'APASE a-t-elle saisi l'occasion du programme « ESMS numérique », porté par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et relayée par l'ARS Bretagne, pour lancer la démarche. Avec l'appui du GRAAL35, une grappe (groupement de plusieurs gestionnaires d'ESMS) a été constituée en 2023. Celle-ci s'est doté d'une assistance technique pour établir un cahier des charges, l'assister dans le choix d'un éditeur et dans le déploiement du futur logiciel auprès des équipes concernées. Ainsi, un nouveau logiciel répondant aux attentes opérationnelles et réglementaires pourra-t-il être déployé à l'horizon du deuxième trimestre 2024. Après ce déploiement, l'opportunité de généraliser l'utilisation de ce logiciel aux autres activités sociales et médico-sociales de l'APASE sera étudiée.



Perspectives

- Préparation du renouvellement des conventions SAVS
- Etude d'une contribution dans le cadre de l'emploi accompagné
- Renforcement de la dynamique interservices au sein du pôle médicosocial.

Antenne Enfance Famille de Rennes

L'année 2023 aura été
marquée par :

Une contribution active à la formation professionnelle de l'action sociale

Une éducatrice spécialisée a terminé sa dernière année d'apprentissage et deux autres apprentis éducateurs spécialisés ont démarré leur apprentissage en septembre 2023 pour trois années à l'APASE. Deux stagiaires travailleurs sociaux ont également été accueillis et une future psychologue a réalisé son stage de 2^{ème} année de Master « psychopathologie clinique : pratiques cliniques, soins psychiques milieu carcéral et spécialisés ». Dans un contexte régional de déficit de propositions de stages, les professionnels de l'antenne se sont fortement mobilisés pour accueillir un maximum de stagiaires, malgré les espaces contraints.

Des initiatives culturelles, sportives et de loisirs dans le cadre des accompagnements éducatifs

Au bénéfice des enfants et/ou de leurs familles, les professionnels ont fait appel à leur créativité pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur, la sociabilité, la découverte de la nature et la découverte de soi. Différents médias ont été utilisés tels que le théâtre forum, l'expression artistique, l'activité physique, une sortie vélo de trois jours, une sortie sur un voilier, le festival Quartiers d'été, la deuxième édition des « Pieds dans l'eau » ...

Parmi toutes ces actions, trois sont développées ci-après :



**LES AVENTURES DE BIBO,
EN LIEN AVEC DEUX CENTRES
DÉPARTEMENTAUX D'ACTION
SOCIALE (CDAS) RENNAIS ET
L'ÉDUCATION NATIONALE**

L'équipe du territoire de la Couronne Rennaise Est s'est associée à une action collective de prévention de la maltraitance déjà en place au CDAS de Thorigné-Fouillard et en partenariat avec le CDAS du Blossne autour du théâtre forum. L'action « Les aventures de Bibo » est proposée à des élèves de CM1 et CM2. Cet outil de prévention existe depuis 2015, avec une convention renouvelée chaque année entre le Département et l'Éducation Nationale.

L'action de théâtre forum met en scène le personnage de Bibo. Les scènes, élaborées par l'équipe de professionnels médico-sociaux, mettent en exergue des situations difficiles que peut vivre un enfant (identifié par le personnage de Bibo). Les scènes parlent de l'intimité, du harcèlement scolaire, des addictions parentales, de la violence conjugale, de la pédophilie et de l'inceste. Puis, par le principe du théâtre forum, trois des scènes sont reprises et jouées par les enfants eux-mêmes. Ces derniers viennent, sur la base du volontariat, prendre la place de Bibo et faire des propositions, pour tenter de faire évoluer les situations. Dans un dernier temps, des échanges, sur le contenu et sur les émotions qu'ont générés les scènes, sont proposés aux enfants en petits groupes à l'issue des représentations.



**FAIS ENTENDRE
TA VOIX AVEC CANAL B !**

Dans le cadre du projet « RAP - Rencontres A Part » dont une des actions a été présentée aux Assises du CNAEMO - Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert, (You Tube - Assises CNAEMO 2023

Rapport d'activité

2023

- Présentation du film documentaire de l'APASE)
quatre travailleurs sociaux d'équipes différentes
et une psychologue ont proposé d'utiliser un autre
média en 2023 : la radio.

L'action s'adressait à des enfants et adolescents de
plus de 10 ans, pour lesquels la rencontre dans le
cadre des entretiens n'est pas de toute évidence
et pour lesquels un média particulier pouvait les
amener à s'exprimer davantage ou différemment :

*« Il s'agissait alors d'offrir un espace de
parole en décalage de la mesure éducative :
créer de la surprise pour ouvrir
à la rencontre. » Extrait du projet de l'équipe*

Un partenariat a été développé avec la radio Canal
B, et une journaliste dédiée à l'éducation aux
médias a accueilli six jeunes différents lors de cinq
rencontres et des professionnels de l'APASE. Les
professionnels comme les jeunes découvraient
les coulisses de la radio, apprenant ensemble
ce mode de diffusion et d'enregistrement. Ces
temps se sont déroulés dans ses locaux de la
radio associative Canal B, avec la possibilité que le
parent accompagne son enfant, mais sans rester
pendant la séance.

*« Il s'agissait de prendre comme point
de départ un sujet dont l'enfant voulait
parler, là où souvent, les adultes parlent
à sa place. Il n'y avait pas de limite dans
les sujets abordés mais la limite est dans
la façon de l'aborder : trouver à rendre
ce sujet « entendable » pour tous sur un
média public. A ce sujet, il était convenu
de garder l'anonymat via l'utilisation de
pseudonymes. Le support était l'objet voix,
travaillé dans la dimension technique de la
radio (les coupures, le mixage, etc.). Dans
ce projet, ce qui comptait n'est pas tant la
personne qui recueillait la parole, mais la
parole du jeune elle-même et de multiplier
les lieux où il pouvait la déposer. »*

Extrait du projet de l'équipe

Au terme des cinq séances, une émission a été
réalisée dans laquelle des jeunes de l'atelier
radio Canal B se sont exprimés. Cette émission
a été diffusée le samedi 23 décembre à 10h et
est disponible en podcast ! (Canal B - Ateliers
radiophoniques - émission du 23/12/2023)

SOLLICITER LA SOCIÉTÉ CIVILE ET MOBILISER DES « TIERS SOLIDAIRES » POUR LES FAMILLES DU QUARTIER DE VILLEJEAN

Malgré une forte densité de population dans le
quartier de Villejean, les familles accompagnées
par le service se retrouvent souvent sans attache
familiale ou amicale pour venir les épauler dans
l'éducation de leurs enfants. Le parcours migratoire
d'une grande partie des familles suivies et l'arrivée
dans la région rennaise sans aucune connaissance
sont des facteurs d'explication de cet isolement,
auquel s'ajoute une précarité financière.

Face à ces constats, les équipes s'appuient déjà
sur différents relais et lieux ressources (accueil
de loisir, club de sport, « le relais » de Villejean,
accueil paysan...). Or, de tels supports d'action ne
répondent pas intégralement à l'ensemble des
besoins des familles en termes de répit et/ou de
soutien dans l'éducation des enfants.

Aussi, l'équipe du secteur de Villejean a fait
appel à la société civile pour organiser des temps
de rencontres entre des personnes souhaitant
accueillir les enfants et des familles ayant besoin
d'un répit ponctuel.

Après un travail important de l'équipe pour mettre
en lien les accueillants et les familles, expliquer
le cadre des accueils et ses objectifs aux deux
parties, les premiers accueils se sont déroulés en
2022. Des liens importants se sont tissés entre
deux accueillants et deux familles respectives, et
les enfants de chaque famille sont régulièrement
accueillis sur des week-ends depuis lors. Ces
accueils s'avèrent très bénéfiques pour les enfants.
Même si les familles rentrent maintenant en lien
directement avec les accueillants, un soutien par
les référents, auprès des accueillants notamment,
reste actif.

Cette expérimentation a montré tout son intérêt
pour les enfants qui en bénéficient aujourd'hui et
témoignent de l'envie de personnes de donner de
leur temps pour soutenir des familles et prendre
une place auprès d'elles, par solidarité.

Antenne Adultes de Rennes

Une nouvelle antenne

Une équipe de **80 salariés** est au service de **1 584 personnes** bénéficiant d'une mesure de protection juridique des majeurs et **688 personnes** accompagnées par un service social ou médico-social.

AU CŒUR DU BLOSNE



Antenne Rennes Adultes au Blosne ©DR

En juin 2023, les salariés des deux anciennes antennes « Rennes Social et Médico-social » (Bourgonnette) et « Rennes Protection juridique des majeurs » (Rochester) ont pris possession de leurs nouveaux locaux, au Blosne, pour former une nouvelle antenne, « Rennes Adultes ».

Une commission aménagement-décoration, initiée par des professionnels et associant des personnes accompagnées, a défini une répartition des lieux de travail et une ligne graphique pour la décoration et l'aménagement des espaces.

UNE ANTENNE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE ET D'UNE POPULATION

S'inscrivant dans l'organisation territoriale et populationnelle de l'APASE, cette antenne répond aux besoins des personnes adultes en situation de vulnérabilité principalement sur le territoire

rennais. Elle apporte une palette de services, allant de la protection juridique à l'accompagnement à la vie sociale, au logement, à l'insertion, ou encore à l'accueil familial.

En octobre, les équipes des différents services de l'antenne ont participé à une journée destinée à mieux faire connaissance pour mieux coopérer au quotidien. Pour poursuivre cette dynamique, des « vis-ma-vie » entre métiers ont été proposés.

UNE FRESQUE CO-ELABORÉE

Une fresque a été réalisée au deuxième étage de l'antenne, à l'initiative du SAVS Altaïr et de l'association ATYPiCK, hébergée au sein de l'antenne. Six personnes accompagnées par le SAVS Altaïr ou par ATYPiCK ont participé à sa réalisation, sous l'égide du graffeur Arès.



Fresque « La Grande Vague » ©APASE

Action partenariale : « du détail à l'œuvre »

Depuis 2019, la Ville de Rennes et Rennes Métropole, le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, le SAVS Altaïr de l'APASE et d'autres associations sont associés pour proposer Arts et Soins en Mouvement, un événement visant à sensibiliser les personnes aux enjeux d'accessibilité à la vie culturelle et au croisement entre arts et soins.

Rapport d'activité 2023

Pour l'édition 2023, le SAVS Altair a notamment proposé « Du détail à l'œuvre », une action de médiation culturelle réalisée et mise en œuvre pour et par un groupe de personnes en situation de handicap autour de la collection permanente du Musée des Beaux-arts de Rennes.

Lors des Ateliers du Rétablissement en Santé Mentale, le 19 décembre 2023, l'action « Du détail à l'œuvre » a été récompensée d'un prix coup de cœur du jury de la Fondation de France Grand Ouest et de Santé Mentale France, mettant en avant les pratiques les plus inspirantes.



©APASE

PROTECTION JURIDIQUE Partenariat avec la CAF

En 2023, le partenariat initié fin 2022 entre la CAF et l'APASE s'est consolidé.

Deux référentes de la CAF formées aux mesures de protection juridique et une référente mandataire judiciaire APASE échangent tous les 15 jours sur les situations complexes des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique.

Ainsi les dossiers sont mis à jour, les nouvelles mesures enregistrées, les situations complexes étudiées.

500 situations complexes ont été étudiées en 2023.

Sur une période de 6 mois, cela représente pour les personnes accompagnées le paiement de prestations sous forme de rappel d'un montant global de 88 000 €.

Participation à l'espace éthique de l'EREAM - Espace de Réflexion Éthique Age ou Mémoire

Le service Protection juridique collabore à l'EREAM, présidé par Aline CORVOL, gériatre au Centre Hospitalier Universitaire de Rennes. Il réunit, outre des professionnels de la Protection juridique, des soignants, philosophe, juriste, représentants d'usagers, psychologue. Sur présentation d'une situation complexe relative à une personne âgée et/ou présentant des troubles cognitifs, cet espace permet une prise de recul et des éclairages pluridisciplinaires face à des enjeux de conflit de valeurs.

Perspective : territorialisation de l'activité Protection juridique sur l'antenne

L'activité Protection juridique des majeurs de l'antenne comprend trois équipes. Afin de permettre une meilleure identification par les partenaires et ainsi de faciliter l'interconnaissance, une territorialisation de chaque équipe a été mise au travail en 2023 afin de pouvoir être mise en œuvre progressivement à partir de 2024.

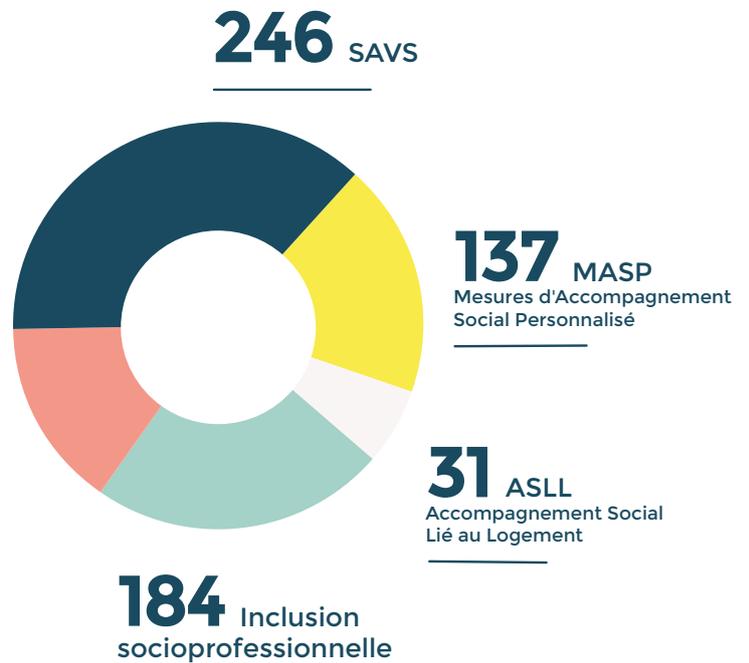
Rapport d'activité 2023

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Répartition de l'activité

688 personnes
accompagnées ou
accueillies en 2023

90
Accueil familial



Une guinguette pour dire au revoir à l'antenne SMS

Les services SMS de l'APASE ont quitté les locaux qu'ils occupaient depuis juin 2019, allée de la Bourgonnette à Rennes. Organisée par un Copil paritaire constitué de personnes accompagnées et de professionnels, la soirée guinguette du 4 mai 2023 a réuni environ 80 personnes accompagnées et une trentaine de professionnels, administrateurs et invités. Au programme : jeux, karaoké, mur d'expression, barbecue et concert.

La dynamique collective de ce projet a été présentée, lors de l'Assemblée générale de l'APASE le 22 juin 2023, par les membres du Copil guinguette qui ont pu témoigner de leur démarche de co-construction et des effets en termes de pair-émulation et de développement de leur pouvoir d'agir.



Validation du projet de service du SAVS Altaïr

Fruit de nombreux temps de travail et de rédaction étalés sur 16 mois, la révision du projet de service du SAVS Altaïr a été l'occasion de croiser les réflexions des professionnels, des personnes accompagnées et des administrateurs. Trois personnes accompagnées et cinq professionnels du SAVS ont présenté le nouveau projet de service au Conseil d'Administration de l'APASE le 13 avril 2023.

Les personnes accompagnées ont pu expliquer leur vécu de l'accompagnement, échanger avec les administrateurs sur ce qui est important pour eux, par exemple la prise en compte et le respect de leur temporalité. Les administrateurs ont exprimé des retours très positifs sur le projet de service, un écrit qui permet de comprendre la mise en œuvre de l'accompagnement en SAVS.

LES 4 PERSPECTIVES DU PROJET DE SERVICE SAVS ALTAÏR

Le projet de service se veut un document vivant. S'inscrivant dans les valeurs associatives, fondé sur l'histoire du service et orienté vers le futur, il ambitionne d'offrir une vision et des repères

Rapport d'activité 2023

fédérateurs, au quotidien, pour les cinq années à venir. 4 perspectives ont été retenues :

- **Soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées**, dans l'objectif de structurer des espaces d'expression pour les personnes accompagnées.
- **Renforcer le réseau partenarial au service du projet personnalisé** pour contribuer au développement social local et étayer les coopérations.
- **Développer l'accompagnement collectif, un espace expérientiel du SAVS**. Soutenir cette modalité d'accompagnement qui permet l'apprentissage et l'inclusion.
- **Rendre compte autrement** : enrichir les remontées quantitatives et statistiques de l'activité par une analyse qualitative et l'étude de la nature des accompagnements SAVS dans l'objectif d'observer et de faire remonter l'évolution des demandes, des besoins et des domaines d'intervention.

Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé - MASP

Le 23 mai, autour d'un café gourmand, six personnes alors en cours d'accompagnement et une personne dont l'accompagnement était terminé, sont venues rencontrer l'équipe MASP pour partager leur expérience, passée ou présente, de cet accompagnement. L'accueil a été assuré par le Directeur d'antenne et l'équipe MASP : la secrétaire, la psychologue, les travailleurs sociaux et le chef de service. Deux groupes ont été formés pour favoriser les échanges entre les participants. Par la suite, les informations ont été partagées lors d'un retour collectif où tout le monde était réuni, avec également deux professionnels du siège de l'Association.

Accueil familial

L'APASE, les autres services référents de l'Accueil familial et le Département ont engagé des réflexions sur l'hébergement de jeunes majeurs en situation de handicap chez les accueillants familiaux.

Pour ce faire, plusieurs rencontres ont eu lieu en vue de faciliter les doubles agréments et d'ouvrir le règlement départemental d'aide sociale aux moins de vingt ans.

D'autres temps d'élaboration sont prévus au 1^{er} semestre 2024 sur cette thématique, dans l'idée de favoriser les continuités de parcours d'hébergement pour les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap. Il s'agit là par ailleurs d'axes d'amélioration du projet de service en Accueil familial.

La valorisation des activités et des métiers par les salariés de l'antenne



.....
*Stand SAVS
Altair aux
Ateliers du
rétablissement
en santé mentale*
©APASE
.....

Les équipes de l'antenne se sont fortement mobilisées en 2023 pour promouvoir les activités et les métiers de l'accompagnement.

Ainsi, le 6 décembre dernier, avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, l'équipe Accueil familial a organisé une réunion d'information en vue de faire connaître le métier d'accueillant familial et de susciter des vocations.

Les équipes de protection juridique des majeurs ont participé à la journée de bilan intermédiaire du Schéma régional de Protection juridique en Bretagne, ainsi qu'à un séminaire du GESTO (Groupe d'Etudes des Services Tutélaire de l'Ouest) sur le thème « Protection et autonomie des personnes protégées : trouver le bon équilibre ».

Des mandataires ont également participé à des journées thématiques, comme celle sur les lieux d'hébergement pour les personnes en situation de handicap, afin d'expliquer les mesures de protection juridique des majeurs.

Enfin des professionnels du SAVS Altair ont mis à l'honneur l'accompagnement et la médiation culturelle, au cours des Ateliers du Rétablissement en santé mentale à Rennes.

Rapport d'activité 2023

Antenne de Saint-Malo

Une année marquée par la constitution d'une nouvelle équipe de direction avec l'arrivée d'une cheffe de service en enfance famille en février puis la directrice d'antenne début avril et un chef de service au SAVS l'Estran fin avril.

L'antenne poursuit sa volonté de « faire équipe » quel que soit l'activité via, par exemple, la formation : la conférence des familles, mieux comprendre les addictions et faciliter l'intervention, le développement du pouvoir d'agir.

Enfin chaque équipe bénéficie de l'analyse de la pratique : permettre aux professionnels d'avoir un espace de parole et de réflexion et ainsi montée en compétences.

Journée d'antenne d'interconnaissances

Cette journée a mis en valeur tous les projets initiés par les professionnels des 3 activités ainsi que leurs engagements dans différents groupes de travail sur le territoire :

- Réseau VIF
- Mobilités douces
- Inter SAVS
- Comité Local en Santé Mentale
- Groupe de parents
- Conférence des familles
- Risque des réseaux sociaux
- Les pélicans des plages
- Inclusion numérique sur le territoire

PROTECTION JURIDIQUE

Dans un souci de rendre accessible l'accueil aux personnes accompagnées, un groupe de travail a été constitué courant 2022 pour y travailler tout en prenant en compte la sécurité des professionnels. Ce groupe interdisciplinaire en soutien avec une chargée de mission a pu finaliser cette organisation pour une mise en œuvre courant premier trimestre 2024.

A été initié puis animé par la psychologue un espace de réflexion, de prise de parole à destination des assistantes mandataires.

Les professionnels étant investis pour transmettre leurs savoirs, deux apprenties ont rejoint le service en 2023, ainsi qu'une stagiaire CAFERUIS. De plus, il est important d'accompagner les professionnels à développer leurs compétences : de ce fait une professionnelle a été diplômée et deux autres ont intégré la formation de mandataire judiciaire.

ENFANCE FAMILLE

En 2023, une majorité de professionnels ont participé au CNAEMO (Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert) qui s'est déroulé en avril à Saint-Malo sur « les violences intrafamiliales : la libération de la parole ! ». Ceci a permis de développer des partenariats et ainsi créer de nouvelles modalités d'accompagnement auprès des enfants sous forme d'un groupe piloté par une équipe pluridisciplinaire qui verra le jour début 2024.

La révision du projet de service a mis à contribution les professionnels, dont une des cheffes de service était membre du Copil.

Une psychologue du service et une éducatrice spécialisée ont créé un groupe de parents : temps d'échange et de partage autour de questions du quotidien qui traversent tout parent.

Enfin, cette année a été ponctuée de différentes activités à destination des enfants, des adolescents et de leur famille : BMX, visite du Mont-Saint-Michel, pique-nique, sortie plage, etc.



Visite du Mont-Saint-Michel ©APASE

Rapport d'activité 2023

SAVS L'ESTRAN

Une année riche tant par la révision du projet de service, l'évaluation externe que les accompagnements diversifiés aux services des personnes accompagnées.

Sans oublier la participation des personnes accompagnées à la journée associative d'octobre : présentation de leur projet « les pélicans des plages » cogéré entre eux et une professionnelle du SAVS.

Redaction du projet de service

Initié fin 2022 et finalisé en février 2023, le projet de service constitue un jalon important pour l'équipe : une démarche réflexive visant à questionner les bases et les valeurs qui sous-tendent l'accompagnement proposé. Il offre l'opportunité d'évaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif en place, et d'envisager des pistes d'améliorations.

RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

La mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale en 2024 constituera une nouvelle étape dans la démarche de développement de la participation, clé d'un accompagnement de qualité des personnes accompagnées. Les professionnels du SAVS sont convaincus que la participation active des personnes concernées est la clé d'un accompagnement de qualité et respectueux de leurs droits et aspirations.

CONSOLIDATION DU TRAVAIL EN PARTENARIAT ET RESEAU

La collaboration avec d'autres acteurs du champ social et médico-social est essentielle pour garantir un accompagnement cohérent. Cela a pu se concrétiser par la création de partenariats formels ou par la participation à des réseaux professionnels.

L'évaluation : un catalyseur pour une participation

accrue des personnes accompagnées

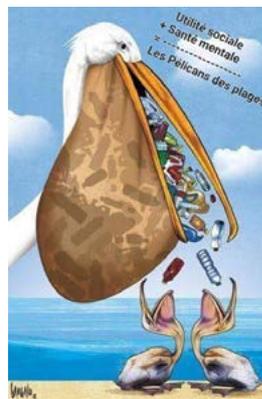
L'évaluation de mars 2023 a joué un rôle crucial pour le service, tremplin pour réaffirmer ses valeurs et identifier des pistes d'amélioration visant à renforcer la participation des personnes accompagnées à leur accompagnement.

UN BILAN POSITIF CONFORTANT LES VALEURS FONDAMENTALES

L'évaluation a dressé un bilan positif de la qualité de l'accompagnement proposé par le service. Cette reconnaissance représente une source de motivation pour l'équipe et conforte son engagement envers ses valeurs fondamentales qui placent la personne accompagnée au cœur de son intervention.

UN QUESTIONNEMENT PERMANENT POUR UNE PARTICIPATION ACCRUE

L'évaluation a également permis de questionner de manière constructive les pratiques du service, en s'attardant particulièrement sur la participation des personnes à leur accompagnement. Cette réflexion constante vise à identifier les points d'améliorations et à explorer de nouvelles pistes pour garantir une prise en charge toujours plus inclusive : comme l'association aux réunions d'élaboration de projet d'accompagnement qui témoigne de l'engagement du service à offrir une prise en charge toujours plus respectueuse, collaborative et centrée sur les besoins de chacun.



Des activités coorganisées avec les personnes concernées

Sortie nature, café expression, les pélicans des plages, fête de juin, cyclistes brillez ! forum des associations, sortie concerts, etc.

Rapport d'activité 2023

Antenne de Redon

L'année 2023 a été marquée, sur le plan des **ressources humaines**, par la poursuite des démarches en Enfance Famille et en Protection Juridique sur la prévention des risques psychosociaux, accompagnées par la médecine du travail. Après une phase de diagnostic, celle de l'élaboration des plans d'action a suivi. Leur mise en œuvre se fera en 2024.

Confrontée à des difficultés de recrutement, l'antenne a participé à une journée d'accueil des demandeurs d'emploi intéressés par les métiers du social présents à l'APASE. Deux personnes ont été accueillies, et l'une a été embauchée.

En raison de malfaçons sur le bâti dans lequel l'antenne est installée, avec des conséquences **sur le cadre de travail des salariés**, des réunions techniques d'expertise ont eu lieu sur le site avec Redon agglomération, propriétaire des bâtiments, avec des travaux d'ampleur prévus en 2024.

La participation active des professionnels à la journée associative sur le développement du pouvoir d'agir, au travers de la présentation des actions collectives menées par les professionnels de l'antenne, a été une source de grande satisfaction et de valorisation.

Enfin, les professionnels ont reçu une formation sur le risque incendie et les gestes à adopter en cas de départ de feu. Les procédures vont être mise à jour en 2024.

Sur les plans de la **communication et du partenariat**, les portes ouvertes organisées en juin ont été un succès. Personnes accompagnées et partenaires en ont profité pour visiter les locaux et mieux comprendre les missions de l'association. Ces rencontres ont permis, entre autres, de programmer une rencontre partenariale avec le service social du Centre Hospitalier de Redon en avril 2024.

Par ailleurs, l'inscription de l'antenne dans les réseaux professionnels du territoire reste active, notamment au sein des DAC'tiv du Semnon et de Redon, de la COPAS (Mission locale de Redon), et du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, où le directeur siège pour l'APASE en qualité d'administrateur.

Des rencontres trimestrielles entre l'équipe de direction de l'antenne et l'équipe des cadres des trois Centres Départementaux d'Action Sociale de Redon, Semnon et Guichen ont permis de consolider les liens entre les services au bénéfice des personnes accompagnées. En complément, pour donner suite à la signature de la convention avec la fédération 35 « Accueil Paysan », l'antenne a accueilli les deux référents pour un échange en réunion de direction afin de bâtir les liens de coopération sur notre territoire.



Exposition « Les violences intrafamiliales » Journée Portes Ouvertes Redon ©APASE

Dans le cadre de la **démarche qualité** en cours à l'APASE, une réorganisation des horaires d'accueil, garantissant qu'il soit facile de joindre l'antenne, a été mise en place, ainsi qu'un accueil sans rendez-vous, tous les jours de la semaine.

PROTECTION JURIDIQUE

L'équipe **Protection juridique** de l'antenne de Redon se stabilise après un nombre important de changements : deux vagues de transferts de mesures issues de communes au nord du territoire ; une équipe étoffée avec l'arrivée de trois Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM); une re-sectorisation des interventions des professionnels ; un changement de logiciel métier ; une réorganisation de travail avec un passage de trinômes (1 secrétaire pour 2 mandataires) à quadrinômes, (1 secrétaire pour 3 mandataires). L'appropriation du nouveau logiciel métier « Proxima », démarrée en mai 2022, s'est prolongée en 2023, grâce notamment à la mise en place d'un référent sur l'antenne.

Rapport d'activité 2023

Aussi, le travail en partenariat s'est poursuivi avec une nouvelle commission HyLo (Hygiène-Logement), qui permet des échanges pluridisciplinaires sur des situations complexes en lien avec le logement, les conditions de vie et l'utilisation du logement mais aussi sur des financières et de santé par exemple. Ces diverses participations permettent de tenir informés les professionnels des actualités des partenaires sur le territoire, de prendre connaissance des nouveaux dispositifs mais c'est aussi l'occasion de faire connaître la Protection Juridique des Majeurs (PJM). Enfin et comme chaque année, l'antenne de Redon a reçu la juge des Contentieux à la Protection avec un échange sur le contrôle des comptes rendus de gestion par un organisme extérieur.

Les cadres ont mené un travail avec les travailleurs sociaux pour **raccourcir les délais d'intervention** à 15 jours après la signature du contrat d'intervention avec les parents, en Mesures Educatives Personnalisées Contractuelles (MEPC), et pour **renforcer la modulation** de l'intervention et la rendre visible dans les rapports. Les travailleurs sociaux se sont formés à de nouvelles modalités d'intervention : 5 travailleurs sociaux ont été formés à l'animation de « conférences familiales ». Deux familles ont participé à des entretiens dans le cadre de l'élaboration du projet de service « Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial ».

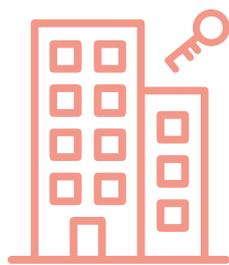
ENFANCE FAMILLE

Les activités collectives sont toujours aussi nombreuses :

- « jouons ensemble » ;
- « théâtre Forum sur l'égalité fille-garçon » ;
- « groupe danse sur la thématique des violences faites aux femmes » ;
- deux journées kayak ;
- L'activité « danse » a été filmée et, avec l'accord des participantes, diffusée aux Assises du CNAEMO (Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert) à Saint-Malo.



Antenne de Fougères



Futurs locaux

Les futurs locaux de l'antenne (ex-CCI de Fougères) sont en cours de réhabilitation, rue Nationale. Après une première phase de curage du bâtiment, le permis sera déposé courant 2024.

PROTECTION JURIDIQUE Forum d'interconnaissance autour des partenaires du DAC'tiv



Forum d'interconnaissance ©APASE

Dans sa volonté de soutenir la dynamique partenariale territoriale, l'équipe Protection juridique de l'antenne de Fougères a répondu favorablement à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale de Fougères et du centre social « familles actives » pour participer au Forum d'interconnaissance qui s'est tenu aux Urbanistes le 10 novembre 2023.

Cet espace a permis de réunir 25 stands à destination des professionnels sur le territoire de Fougères Agglomération. Dans une ambiance très

conviviale, près de 80 visiteurs ont été accueillis tout au long de la matinée. Au-delà de l'intérêt de présenter les services de l'APASE au public, ce forum a permis à l'ensemble des salariés de l'antenne une meilleure connaissance des partenaires du territoire.

Lancement d'une démarche éthique

Dans le cadre quotidien d'un mandat de protection, les mandataires judiciaires sont régulièrement confrontés à des conflits de normes, de valeurs, mais aussi d'objectifs et de priorités qui génèrent de vrais cas de conscience. Dans ces situations, la prise de décision présente un enjeu fort pour les différentes parties prenantes (majeurs protégés, proches et professionnels) dont personne ne coordonne réellement l'action. Dans ce contexte, la possibilité de bénéficier d'un espace favorisant un questionnement éthique, faute de pouvoir résoudre toutes les difficultés qui se présentent, est une ressource de pensée indispensable pour faciliter une prise de décision « juste » en situation. Cette démarche expérimentale fera l'objet d'une évaluation en juin 2024.

ENFANCE FAMILLE Décoration de l'arbre de Noël avec les enfants

Notre projet « atelier de décoration de Noël avec des matériaux de récupération » est né d'un échange inspirant avec une maman dont le petit garçon est accompagné par l'antenne : « *vous faites des activités avec les enfants pour Noël ?* ».

Après deux mois de préparation, ce temps a été concrétisé le 15 décembre 2023, sur la fin d'après-midi (17h/20h). Deux familles ont participé.

À travers cet atelier, l'idée est d'offrir une activité ludique et éducative favorisant les liens familiaux, tout en utilisant des matériaux de recyclage : écoresponsable, économique et à la portée de tous. Avec des matériaux simples et récupérés, il est possible de créer de jolies décorations de Noël faites maison.

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le service ainsi que les familles ont fourni les matériaux de base : rouleaux

Rapport d'activité

2023

de papier toilette, carton ainsi qu'une petite sélection de peintures et de décorations achetée pour compléter les créations.

Un goûter a été partagé favorisant les échanges informels entre les participants. Cet atelier de décoration de Noël avec des matériaux de récupération a été une expérience enrichissante tant pour les familles participantes que pour les travailleuses sociales. Au-delà de la création d'ornements festifs, cet atelier a permis de renforcer les liens familiaux, de promouvoir le développement durable et d'encourager la créativité. Les familles ont exprimé leur intention de reproduire cette activité chez elles. Les professionnels du service sont impatients de poursuivre cette démarche et d'explorer de nouvelles façons de s'engager avec les familles dans ce genre d'activités.



Antenne de Vitré

PROTECTION JURIDIQUE Présentation des mesures de protections

Dans le cadre d'un forum présentant les dispositifs de prise en charge adulte, le service protection juridique a été sollicité par l'ADAPEI pour présenter les mesures de protection aux jeunes sortants d'IME (Institut Médico-Educatif).

Deux mandataires judiciaires ont également passé une journée au sein des ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) de Vitré et de Retiers.

Espace de réflexion éthique du Pays de Vitré



L'équipe a été sollicitée pour participer à un espace de réflexion éthique inter-partenaire porté par le DAC'tiv de Vitré. Les acteurs du secteur médico-social du territoire peuvent saisir la commission, composée de professionnels, lorsqu'ils

sont confrontés à des situations complexes générant des réflexions éthiques. Les questions abordées en 2023 :

- Comment et jusqu'où faire respecter la volonté du majeur protégé quand le maintien à domicile est compromis et que sa santé est mise en danger ?
- Quelles réponses apporter face aux pulsions sexuelles d'un résident et comment protéger au mieux chacun en respectant autant que possible la liberté de tous ?
- Quel regard éthique autour du refus d'entrer et de vivre en institution pour une personne âgée, en lien avec un maintien au domicile « risqué » ?

ENFANCE FAMILLE Projet couture



Atelier couture ©APASE

Le projet couture est né, d'une part, d'une passion de travailleurs sociaux pour la couture et, d'autre part, d'une expérience vécue avec des jeunes dans le cadre d'un « workshop ».

Les objectifs des ateliers couture, destiné à la fois aux enfants et aux parents, sont les suivants :

- accéder à une activité de loisirs ;
- évaluer les capacités relationnelles et d'autonomie du jeune ;
- acquérir des codes sociaux ;
- se détacher des outils de communication (portable / réseaux) ;
- favoriser un temps de partage et d'échange entre les jeunes, puis entre les jeunes et les référents éducatifs autour d'activités ludiques partagées.

Les réalisations cousues sont choisies en amont par les travailleurs sociaux au regard des profils des jeunes inscrits (sac banane, tote-bag, chèche, trousse...). Cependant, il est arrivé que des jeunes viennent à l'atelier couture avec une idée de création à coudre ou des supports personnels (livre).

Ces ateliers couture ont généré beaucoup d'engouement auprès des jeunes accompagnés.

Rapport d'activité 2023

Construction de l'atelier bien-être

Dans le cadre d'un accompagnement pour une jeune fille, des échanges avec la mère et la fille ont fait émerger l'idée d'un atelier collectif autour du « prendre soin de soi ».

Un projet associant de la relaxologie, du massage, du temps sensoriel, une activité sportive et un repas partagé sur deux jours consécutifs a été pensé.

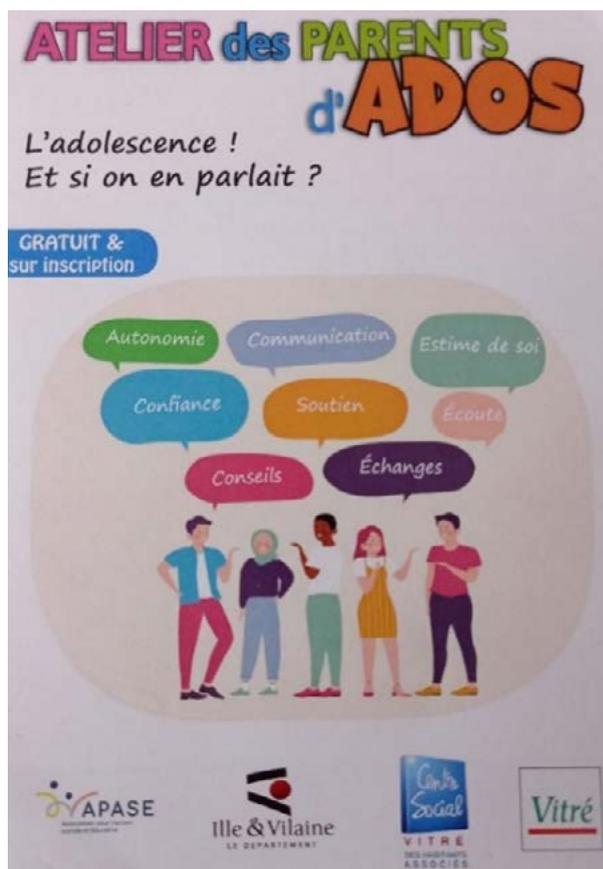
Cet atelier « bien-être » a ensuite été proposé à 8 jeunes de 8/12 ans. La jeune a pu nommer sa fierté d'avoir permis la construction de cet atelier.



En 2023, deux groupes de 8 parents ont été constitués et 6 séances d'une durée de 2h/2h30 ont été proposées à chaque groupe, animé par un binôme de professionnels autour des thématiques suivantes :

- **Séance 1** : Je découvre mon rôle de parent, l'adolescence et mon ado
- **Séance 2** : Je décède, j'apprends à écouter
- **Séance 3** : Je pose le cadre
- **Séance 4** : Je remplace les punitions par des conséquences éducatives
- **Séance 5** : Je décris pour mieux communiquer
- **Séance 6** : Je favorise l'estime de soi de mon ado

Ateliers parents d'ados



En mars 2022, des professionnels des CDAS de Janzé et Vitré, du Centre social de Vitré et de l'APASE de Vitré ont été formés pendant 4 jours par l'organisme AP COM à l'animation d'ateliers à destination des parents d'adolescents.

LE BILAN

« Ça fait du bien d'échanger. Ce n'est pas forcément possible avec notre entourage »

« Ça donne confiance »

« Expériences similaires »

« J'ai appris à faire confiance, à être plus calme, ça m'a aidé »

« Super équipe. On a bien rigolé »

« Enorme ce que vous nous avez apporté, une bouffée d'oxygène »

« Plus prendre en compte le ressenti de l'ado »

Rapport d'activité 2023

Qualité

La journée associative organisée en octobre (voir pages dédiées) a marqué le lancement d'un large plan de **formation au développement du pouvoir d'agir** des personnes et des collectifs (DPA PC) destiné aux professionnels de l'APASE volontaires.

Cette action phare s'inscrit dans la lignée du **plan d'amélioration de la qualité (PAQ3)** adopté en 2021 à l'issue de l'évaluation interne de l'APASE.

A ce plan d'amélioration qui porte les enjeux de participation des personnes accompagnées et d'accueil pour tous les services de l'APASE, viennent désormais s'adjoindre des volets correspondant aux périmètres des activités. Ces derniers permettront notamment le suivi des actions décidées dans le cadre des **évaluations menées à l'APASE dans le cadre du nouveau dispositif** élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Formations au développement du pouvoir d'agir



Yann Le Bossé et l'équipe ressource composée d'une directrice d'antenne, de deux chefs de service, deux psychologues, de mandataires judiciaires et de travailleurs sociaux, représentant toutes les antennes. ©APASE

En lien avec son projet associatif, le conseil d'administration de l'APASE poursuit le déploiement des orientations stratégiques 2020 – 2025 dont l'un des axes est le soutien au pouvoir d'agir des personnes.

Porté par son intérêt pour les travaux de Yann Le Bossé, il a souhaité la mise en place d'un événement marquant à l'occasion de la journée

associative, en proposant à son issue deux journées de travail avec le professeur Le Bossé. L'une a concerné des administrateurs, directeurs et cadres du siège, l'autre était destinée aux salariés volontaires pour former une « équipe ressource » au sein de l'APASE.

Ces deux journées ont constitué une prémisses à un ample programme de formations qui permettra à l'équipe ressource de se perfectionner à la méthode, mais également de proposer une initiation à plus de 80 salariés ayant répondu positivement à un appel à candidatures.

Le concept de « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs (DPA-PC) » de Yann Le Bossé

Yann Le Bossé est professeur titulaire au département des Fondements et pratiques en éducation de l'université Laval à Québec. Il y dirige depuis plus de 20 ans le laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Il est l'auteur d'un grand nombre de publications scientifiques et de plusieurs ouvrages sur ce sujet dont notamment un petit livret d'introduction destiné au grand public intitulé « Soutenir sans prescrire » qui aborde la question de l'accompagnement des personnes aux prises avec une situation incapacitante.

La démarche « DPA-PC » propose une conception de l'aide professionnelle centrée sur le changement et la négociation des expertises, celle de l'intervenant et celle de la personne accompagnée. C'est un outil de nature psychosociale.

Elle s'appuie sur « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient » (Le Bossé, 2012).

Rapport d'activité 2023

Le nouveau dispositif d'évaluation mis à l'œuvre à l'APASE

Vingt ans après la loi 2002-2, qui a introduit l'évaluation dans le secteur social et médico-social, la HAS a publié, au printemps 2022, le **nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux**.

La réforme, fruit de trois années de travail et de concertations, entend soutenir l'amélioration de la qualité des accompagnements et des conditions de travail des professionnels, en s'appuyant notamment sur un référentiel unique s'articulant autour de quatre « valeurs fondamentales » :

- le pouvoir d'agir de la personne
- le respect des droits fondamentaux
- l'approche inclusive des accompagnements
- la réflexion éthique des professionnels.

Le service d'accompagnement à vie sociale (SAVS) l'Estran compte parmi les premiers services médico-sociaux français à avoir « rendu sa copie » en 2023, sur la base de la nouvelle procédure.

Après le SAVS malouin, le calendrier des évaluations des services de l'APASE concerne :

- le service Enfance famille en avril 2024
- le SAVS rennais au premier trimestre 2025
- les services Protection juridique et AGBF au cours du deuxième trimestre 2025.

Ces services s'inscriront désormais dans un cycle incluant :

- des auto-évaluations et un ensemble d'actions portées à leur plan d'amélioration de la qualité des accompagnements
- une évaluation tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant et habilité, qui sera prise en compte pour le renouvellement de l'autorisation délivrée à ces services.

Ce que porte le nouveau référentiel national d'évaluation

Ce référentiel est structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes.

Ces thématiques s'articulent autour de :

- la bientraitance et l'éthique
- les droits de la personne accompagnée
- l'expression et la participation de la personne accompagnée
- la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé
- la continuité et la fluidité des parcours
- la politique des ressources humaines
- la démarche qualité et gestion des risques.

On retrouve tout ou partie de ces thématiques au sein des trois chapitres qui structurent le référentiel : la personne, les professionnels, le service.

Rapport d'activité 2023

Données sociales

au 31 décembre 2023

Répartition par antennes

	TOTAL	CDI	CDD
Fougères	39	35	4
Redon	43	39	4
Rennes Adultes	85	77	8
Rennes Enfance Famille	91	82	9
Saint-Malo	64	57	7
Landelles	37	31	6
Vitré	35	33	2
TOTAL	394	354	40

Répartition par fonctions

Agent d'entretien	1
Cadres hiérarchiques	32
Comptables	15
Mandataires Judiciaires	72
Psychologues	13
Secrétaires	63
Services du Siège	11
Travailleurs sociaux Adultes	38
Travailleurs sociaux Enfance Famille	149

- 95 postes ouverts au recrutement en 2023
- 16 alternants accueillis en 2023
- 24 stagiaires accueillis en 2023

Formation

232 salariés formés en 2023

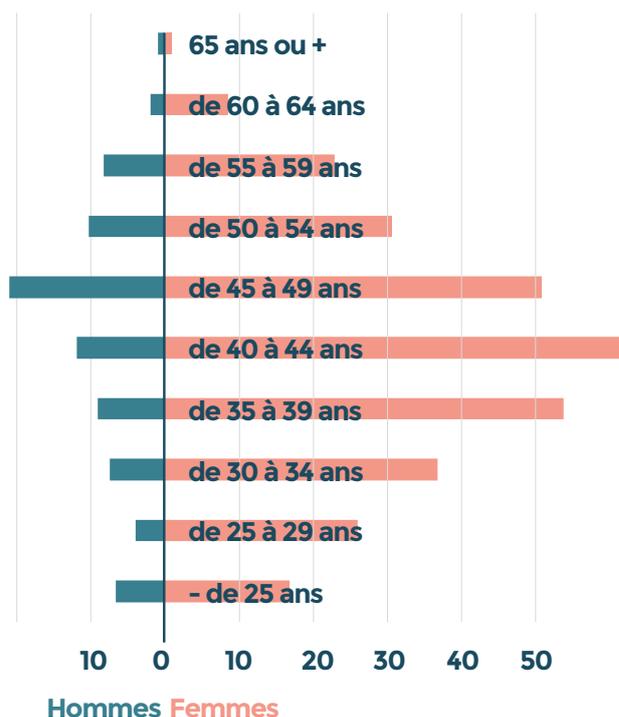
Contribution formation 2023 de 317 709 € qui représente 2,65% de la masse salariale brute dont :

- 1% de contribution légale soit 119 890 € en 2023
- 1% de contribution conventionnelle soit 119 890 € en 2023
- 0,65% de contribution volontaire soit 77 929 € en 2023

ORIENTATION FORMATION 2023

- Assurer les formations obligatoires et qualifier les personnes sur leur poste ;
- Contribuer à la mise en œuvre du projet stratégique et du plan de prévention des risques professionnels ;
- Acquérir, maintenir et développer les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes accompagnées ;
- Actualiser les connaissances et pratiques au regard des évolutions législatives et des nouveaux outils nécessaires au fonctionnement de l'APASE ;
- Former les nouveaux embauchés et salariés accédant à une nouvelle fonction.

Pyramide des âges



Données financières

Extraites des comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2023

Compte de résultat et répartition des charges par groupe en €

	2023	2022	VARIATION
Groupe 1	1 373 613	1 234 774	138 839
Groupe 2	20 093 359	19 086 079	1 007 280
Groupe 3	2 215 668	2 115 385	100 283
Total charges	23 682 641	22 436 238	1 246 403
Total produits	24 720 433	22 043 712	2 676 721
RESULTAT comptable	1 037 793	-392 526	1 430 319

Le résultat est excédentaire de 1 037 793 € ce qui s'explique principalement par la plus-value comptable liée à la vente immobilière et la reprise sur les provisions constatée en 2022, liées à l'augmentation de la valeur du point.

Les charges ont marqué une hausse par rapport à 2022 de 1 246 403 €, due à l'augmentation du salaire de base suite à l'augmentation de la valeur du point.

Bilan

2023	2022	VARIATION
14 352 222 €	8 956 972 €	5 395 250 €

AU NIVEAU DE L'ACTIF :

- Augmentation des immobilisations de 4 104 502 €, suite à l'acquisition du nouveau bâtiment pour l'antenne Rennes Adultes et la cession de l'immeuble avenue de Rochester

- Augmentation de la trésorerie de 1 249 498 €

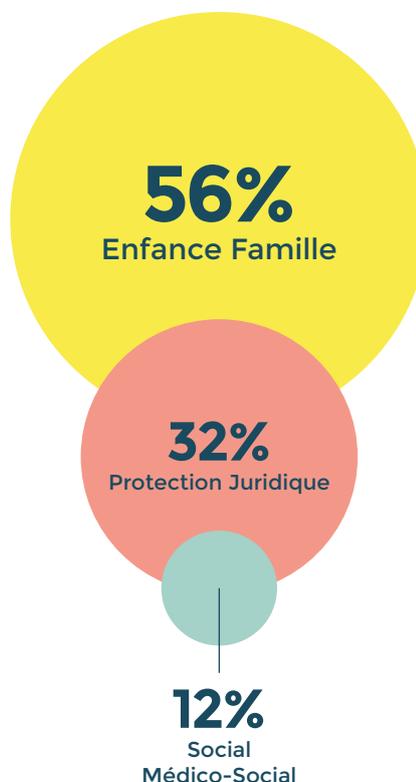
AU NIVEAU DU PASSIF :

- Les fonds propres connaissent une variation de 1 039 004 € par rapport à 2022 due à l'impact du résultat excédentaire de 1 037 792 €.

- Les fonds dédiés restent stables et les provisions pour risque ont baissé du montant de la reprise sur provision pour augmentation de la valeur du point constituée en 2022 de 229 090 €.

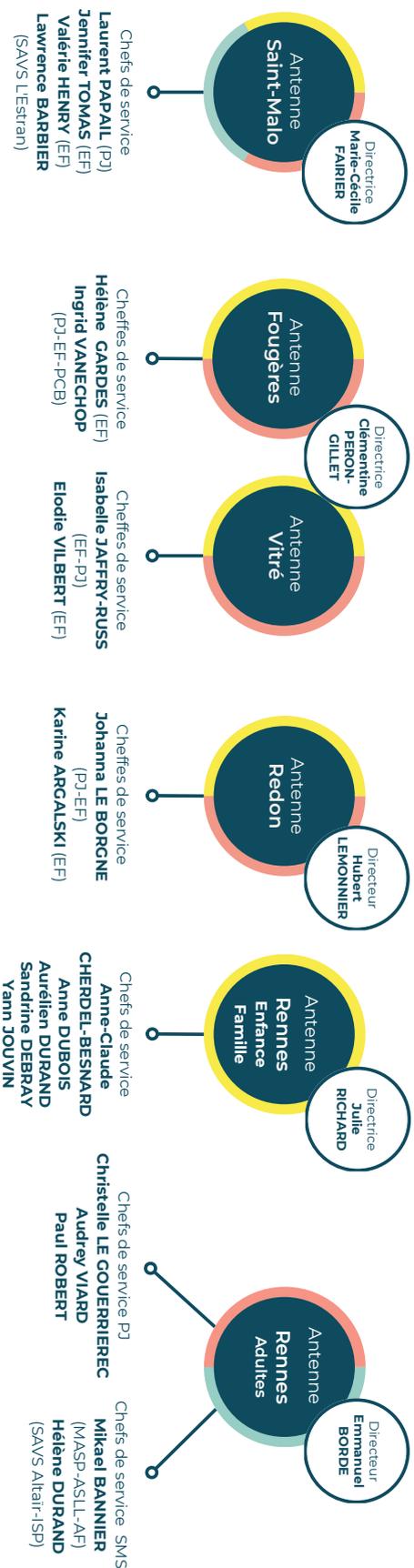
- Les dettes ont augmenté de 4 585 336 €, due principalement à la souscription de l'emprunt bancaire.

Masse budgétaire par secteur



**Conseil
d'Administration**
Présidente
Fabienne GADOUD-HAVVARD

Au 31 décembre 2023



- Protection **ENFANCE FAMILLE**
- Protection **JURIDIQUE DES MAJEURS**
- Accompagnement **MÉDICO-SOCIAL**

- EF** : Enfance Famille
- PJ** : Protection Juridique
- AF** : Accueil Familial
- PCB** : Point Conseil Budget

- SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- MAPS** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement
- ISP** : Inclusion Socio Professionnelle

Rapport d'activité 2023



Association pour l'action
sociale et éducative

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

33 rue des Landelles 35 510 Cesson-Sévigné
Tél. : 02 23 30 09 50 - siege@apase.org